

*La Métropole Toulon Provence Méditerranée
et la Ville de La Seyne-sur-Mer vous invitent aux :*

ATELIERS

DE CONCERTATION

VIENS CONTRIBUER AUX RÉFLEXIONS

**"Comment réhabiliter les espaces publics
pour lutter contre la chaleur en ville ?"**



Dans le cadre du projet de Renouvellement urbain du centre-ville de La Seyne-sur-Mer

AU PROGRAMME :



IMAGINER DES SOLUTIONS POUR LUTTER
CONTRE LA CHALEUR EN VILLE



CONTRIBUER AUX RÉFLEXIONS SUR LE
RÉAMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS



PARTAGER UN TEMPS D'ÉCHANGE CONVIVIAL

Participations libres et gratuites sur inscription

QUAND ?

→ LE LUNDI 20 NOVEMBRE DE 17h à 20h
Autour d'une collation

→ LE MARDI 21 NOVEMBRE DE 8h à 11h
Autour d'un petit déjeuner

INSCRIPTION :

renouvellement-urbain@metropoletpm.fr

RENDEZ-VOUS :

SALLE ARRIÈRE DU CONSEIL

Mairie de La Seyne-sur-Mer - 20 quai Saturnin Fabre
83500 LA SEYNE-SUR-MER



Note de cadrage

Ateliers de concertation- ICU

1. Contexte

Dans le cadre de la convention passée avec le CEREMA pour le traitement de la surchauffe urbaine des PRIR de Toulon et La Seyne-sur-Mer, 3 ateliers de concertations sont programmés fin novembre 2023.

Ces ateliers font suite aux différents séminaires (depuis le mois de mai dernier) et balades urbaines (tenues cet été).

2. Missions du CEREMA

L'accompagnement du CEREMA se décompose en plusieurs phases déclinées de la manière qui suit :

- Volet 1 : Sensibilisation, formation, appropriation (séminaires n° 1 mai 23 + Séminaire n°2 et 3 à organiser)
- Volet 2 : Concertation sur le phénomène des ICU et sur les leviers d'action à envisager (balades urbaines en juin et juillet 23 et ateliers de concertation organisés fin novembre 2023)
- Volet 3 : Préconisations techniques à intégrer dans les cahiers des charges des marchés d'études et de travaux pour appuyer les différents aménageurs lors de la rédaction de leur cahier des charges avec une analyse des surcoûts éventuels liés à des solutions d'aménagements spécifiques pour le traitement des ICU.

En parallèle : mise en place de capteurs thermiques et sonomètres (une quinzaine) sur le périmètre NPNRU du centre- ville (courant mai 23 installés pour plusieurs années). L'objectif est d'évaluer les données d'aujourd'hui et de les mettre au regard de celles qui seront prises une fois les aménagements (du NPNRU) réalisés.

3. Organisation des ateliers

3.1. La forme

Atelier de concertation n°1

- **Date** : Lundi 20 novembre de 17h à 20h, autour d'une collation
- **Cible** : la société civile et les associations, Conseil Citoyen, conseils de quartier, les habitants

- **Lieu** : Salle arrière du Conseil - Mairie de La Seyne-sur-Mer

Atelier de concertation n°2

- **Date** : mardi 21 novembre de 8h à 11h, autour d'un petit déjeuner
- **Cible** : les commerçants, (et les habitants)
- **Lieu** : Salle arrière du Conseil - Mairie de La Seyne-sur-Mer

Atelier de concertation n°3

- **Date** : Lundi 21 novembre de 14h à 17h
- **Cible** : 1 classe de collégiens et 1 classe de lycéens (A CONFIRMER)
- **Lieu** : Salle arrière du Conseil - Mairie de La Seyne-sur-Mer

Moyens de communication

Flyers : pour que les habitants, commerçants et associations puissent s'inscrire au choix à l'atelier n°1 ou n°2. Ces flyers sont joints au mail envoyé et seront distribués sur site auprès des publics invités.

La promotion des ateliers de concertation se fera également sur le site internet et sur les réseaux sociaux de la Ville de La Seyne.

3.2. Le fond

Pour chaque atelier, le Cerema présentera les enjeux liés à la surchauffe urbaine, ainsi que les principaux leviers d'action.

Les périmètres et calendriers prévisionnels d'intervention des opérations NPNRU seront également expliqués

Dans travaux en sous-groupes seront organisés en traitant des zones :

- Avenue Hoche et place Martel Esprit
- îlot Calmette et Guérin
- îlot Laïk et place Perrin
- Périmètre global